

Labatt en reste bleu



Les employés de la brasserie Labatt de LaSalle savaient depuis deux ans qu'ils allaient perdre le contrat de brassage des bières Labatt Bleue et Labatt Bleue Légère pour le marché américain. Le ministère américain de la Justice en avait décidé ainsi lorsqu'il avait ordonné la vente des activités américaines de Labatt à la suite de l'acquisition, par le brasseur belge InBev, du groupe américain Anheuser-Busch.

Ce qu'ils ignoraient, c'est à quel moment le contrat se terminerait. Et qui le reprendrait. L'entreprise qui a racheté les activités de Labatt aux États-Unis, North American Breweries, a invité des brasseurs canadiens à soumissionner et a attribué le contrat à... Molson. Ne réalisant peut-être pas à quel point il faisait un pied de nez à l'histoire, compte tenu de la rivalité ancestrale entre les brasseries Molson et Labatt au Canada.

À ce sujet, lire l'article publié dans [La Presse](#) d'aujourd'hui.

C'est toujours fascinant de voir à quel point les acquisitions et fusions, qui sont si routinières qu'on les considère maintenant comme une réalité de la vie, font des victimes collatérales. Et dire qu'à l'époque, en novembre 2008, les dirigeants de Labatt assuraient que cette fusion n'aurait «presque pas d'impact» sur les activités de Labatt au pays...

On ne peut que se réjouir de ce nouveau contrat de la brasserie de la rue Notre-Dame, bien qu'on ne sache pas encore dans quelle mesure cette usine devra le partager avec la brasserie Molson à Toronto. Mais il faut espérer que la brasserie de Labatt à LaSalle, qui se trouve en concurrence avec les autres brasseries du groupe au pays, puisse décrocher de nouveaux mandats, comme elle l'a déjà fait avec la bière Lakeport. Sinon les employés de production pourraient faire les frais de la baisse du volume.

Dans un monde idéal, le bonheur de la brasserie de la rue Notre-Dame ne devrait pas faire le malheur de la brasserie Labatt de LaSalle.

Source : Sophie Cousineau, La Presse